Syndicat **CGT** Unilever France HPC I

Z.I de Le Meux 60880 Le Meux - Tél. / Fax / rép.  : 03 44 91 14 62

Email : [cgt.leverfabergefrance-lemeux@wanadoo.fr](mailto:cgt.leverfabergefrance-lemeux@wanadoo.fr)

<http://perso.orange.fr/cgt.lever>



**NEGOCIATIONS SALARIALES 2013**

Bonjour Mr Devillers

Comme prévoit le code du travail L’art. L2242-1 et afin de mieux nous y préparer nous demandons les documents suivant :

1. Les effectifs : (données chiffrées par sexe)
   * répartition par catégorie professionnelle suivant les différents contrats de travail
   * Pyramide des âges par catégorie professionnelle
2. La durée et l’organisation du travail : (données chiffrées par sexe)
   * Répartition des effectifs selon la durée du travail : temps complet, temps partiel, %.
   * Répartition des effectifs selon l’organisation du travail : travail posté travail de nuit, horaires variables travail atypique dont travail pendant le week-end…
3. Données sur les congés : (données chiffrées par sexe)
   * Répartition par catégorie professionnelle selon : le nombre et le type de congés dont la durée est supérieur à six mois, le compte épargne temps, le congé parental, congé sabbatique…
4. Données sur les embauches et les départs : (données chiffrées par sexe)
   * Répartition des embauches par catégorie professionnelle et type de contrat de travail
   * Répartition des départs et motifs : retraite, démission, fin de CDD, licenciements.
5. Positionnement de l’entreprise : (données chiffrées par sexe)
   * Répartition des effectifs selon les niveaux d’emplois définis par les grilles de classification au sens de la convention collective.
6. Promotions : (données chiffrées par sexe)
   * Répartition des promotions au regard des effectifs de la catégorie professionnelle concernée
   * Nombre de promotions suite à une formation.
7. Rémunérations : (données chiffrées par sexe et selon les catégories d’emplois occupés au sens des grilles de classification ou des filières/métiers)
   * Eventail des rémunérations (salaires de base maxi, salaires de base mini)
   * Rémunération moyenne mensuelle
   * **Nombre de personnes qui ont profité de la règle de déblocage de la participation ainsi que l’intéressement**
   * Le nombre de salariés qui n’ont bénéficié ni d’augmentation de salaire ni de primes au cours des 3, 5, 10 dernières années
   * Les dix plus hautes rémunérations
   * **Détail de la variable paie**

**M**ontant total de l’enveloppe depuis 5 ans

Montant moyen versé depuis 5 ans par coefficient

1. formation : (données chiffrées par sexe)
   * + Répartition par catégorie professionnelle selon :
   * La participation aux actions de formation
   * La répartition par type d’action : formation d’adaptation, formation qualifiante, congé individuel de formation, formation en alternance
   * Le nombre moyen d’heures d’actions et de formation
2. condition de travail : (données chiffrées par sexe)
   * L’exposition à des risques professionnels
   * La pénibilité dont le caractère répétitif des tâches…

**LA CGT**